

## Facility Management

# Un nouvel avenir pour la Villa royale d'Ostende

BZIO

**L**es travaux de transformation de l'ancienne Villa Royale à Ostende en centre de réhabilitation oncologique ont commencé fin janvier et devraient être terminés pour avril 2010, a annoncé l'ASBL *Belgisch Zeeinstituut voor Orthopedie* (BZIO), locataire des lieux par un bail emphytéotique de 65 ans. Les espaces destinés à la fonction médicale seront transformés en salles de thérapie et disposeront d'une vingtaine de chambres. La villa disposera aussi d'un restaurant ouvert à tous. Dans la lignée de ses activités culturelles déjà présentes à l'institut, le domaine de la Villa Royale proposera aussi un espace artistique accessible au public.

## Historique

La famille royale a séjourné à Ostende chaque année à partir de 1834. A l'époque, elle résidait dans l'ancien palais royal de la Langestraat, qui héberge aujourd'hui le musée d'histoire locale De Plate.

Cette année fut marquée par l'élaboration des premiers plans d'un nouveau palais, situé sur la digue. Léopold II tenait à avoir vue sur le casino depuis sa nouvelle résidence.

Léopold Ier possédait déjà deux petits pavillons en bois dans les dunes entre Ostende et Mariakerke. Léopold II décida de les faire démolir et de les remplacer par une vaste construction préfabriquée en bois, semblable à un chalet qu'il avait vu à Vienne lors de l'Exposition universelle de 1873.

Le chalet de bois souffrit beaucoup de la Deuxième Guerre mondiale. Il fut un temps utilisé par l'occupant, avant d'être démoli

en 1953. La famille royale fit donc bâtir une villa moderne par l'architecte brugeois Antoine Dugardijn en 1954.

Cette villa de briques blanchies à la chaux fut finalement dotée de vingt chambres, seize salles de bain, un salon, une salle à manger, une salle de banquet, une grande cuisine, une piscine et un jardin avec terrasse. Les pièces les plus utilisées donnaient sur la mer, tandis que les autres étaient entourées d'un parc de quelque 3 hectares, le Koningspark.

La famille royale a séjourné dans la nouvelle villa pour la première fois en février 1957. Dans les années 1970, elle s'en est toutefois détournée au profit de l'Espagne et de l'Italie. Donné en concession dès 1973, le bâtiment a d'abord servi d'hôtel («Oostendse Compagnie»), puis de restaurant («Au Vigneron»).

Lorsque l'hôtel-restaurant a été fermé définitivement à la fin 2004, la villa a été

laissée à l'abandon. Elle a été la proie des squatteurs à plusieurs reprises et a été vandalisée et incendiée.

C'est le jeudi 23 novembre 2006 qu'a eu lieu la passation de l'acte par lequel la ville d'Ostende a racheté l'ancienne villa royale de la Koningsstraat à la donation royale pour la somme de 4 millions d'euros. L'achat portait sur la villa, les terrasses et une partie des jardins (environ 10.000 mètres carrés au total).

Le même jour, pour la même somme, le domaine a été donné en bail emphytéotique à l'ASBL *Belgisch Zeeinstituut voor Orthopedie* (BZIO) pour une durée de 65 ans.

## Portrait du nouvel exploitant

Installé sur la digue à Mariakerke-Ostende, le *Belgisch Zeeinstituut voor Orthopedie* est un hôpital de réhabilitation de 125 lits destiné aux patients atteints d'affections locomotrices d'apparition récente.

Le BZIO est également un centre de réhabilitation reconnu pour le traitement des affections neurologiques et locomotrices. En tant que tel, il dispose de nombreux équipements spécifiques et prestataires de soins spécialisés dans ce type de pathologies.

En plus de la prise en charge hospitalière, le BZIO a progressivement développé une importante activité ambulatoire au fil des années.

Le BZIO est la seule institution médicale de Belgique à posséder une piscine de réhabilitation d'eau de mer chauffée. Il emploie 250 personnes.

En décembre 2007, le BZIO a obtenu le prix Covidien pour la mise en place de son *Health Improvement System* (HIS), qui couronnait la mise en place avec succès de réseau d'itinéraires cliniques s'inspirant du *lean management* et du six sigma (cf. *Healthcare Executive* n°38 p.35, mars 2008).

En savoir plus : [www.bzio.be](http://www.bzio.be)

## Les trois nouveaux piliers de la Villa royale

### La fonction médicale

En 2006, le BZIO a décidé d'étendre sa mission médico-sociale à la revalidation oncologique. La Villa royale offrait une solution rêvée de par sa situation idéale à proximité de la mer et de la plage, ses espaces convertibles en salles de thérapie et la possibilité d'héberger les patients ambulatoires et d'aménager un restaurant axé sur la promotion de la santé. Le programme de revalidation oncologique prévu est détaillé dans un plan médical circonstancié et bénéficie du soutien du Pr Jan Bourgeois de l'hôpital universitaire de Gand et de la Vlaamse Liga tegen Kanker.

Le BZIO travaille avec la *Vlaamse Liga tegen Kanker* sur un projet d'accord de coopération qui devrait permettre de créer une maison ouverte à la Villa royale. L'effectif médical se composera de 8 postes.

### La promotion de la santé

La Villa royale n'a pas seulement une fonction médicale, elle vise aussi à promouvoir la santé.

Le restaurant (qui proposera des plats à la fois sains et délicieux) et l'hôtel de revalidation s'inscrivent dans ce contexte.

L'organisation de cette partie spécifique de l'exploitation ne relève pas directement des activités de base d'un établissement hospitalier. Une externalisation pourrait donc aller de soi. Un équilibre devra toutefois être trouvé entre la poursuite de ces fonctions au sein d'un centre de revalidation oncologique (hébergement des patients en traitement, promotion de la santé et portée sociale du projet) et les aspects financiers qui y sont associés.



Si le nombre de patients hébergés est insuffisant (les patients seront prioritaires), des non-patients pourront séjourner au centre. Le restaurant leur sera accessible, tout d'abord parce que les patients ne doivent pas subir leur revalidation dans l'isolement, mais aussi parce que la promotion de la santé s'adresse également à la communauté régionale.

### L'art

D'une part, la revalidation oncologique a pour but de sortir les patients de l'isolement et non de les enfermer dans une pri-

son, fut-elle dorée. D'autre part, les administrateurs du BZIO ont conscience de l'importance de ce site pour le patrimoine de la population ostendaise.

Les alentours de la Villa royale offrent un décor prestigieux pour l'aménagement d'un itinéraire touristique ou d'un musée en plein air. Dans ce cadre, le BZIO souhaite faire découvrir les environs de la villa au public, avec le concours de la ville, de la province et du monde artistique. L'initiative pourra faire partie des points forts de la ville lorsque Ostende sera capitale culturelle flamande en 2010.

## Travaux et financements (publics et privés)

Etant donné l'état de délabrement de la Villa royale et les actes de vandalisme et les effractions qui sont à déplorer, d'importants travaux de rénovation doivent être entrepris.

Le coût des travaux s'élève à 7,3 millions d'euros.

Le bail emphytéotique (4 millions d'euros) est à charge du BZIO. L'association financera également la plus grande partie de la rénovation.

Le VIPA (le fonds de l'infrastructure affectée aux matières personnalisables, en Communauté flamande) intervient exclusivement dans les travaux de rénovation en rapport avec les traitements (39% du coût de la rénovation). Les investissements dans le domaine, l'itinéraire touristique, le restaurant et l'hébergement ne sont pas financés par les pouvoirs publics.

Il n'existe actuellement aucune nomenclature INAMI spécifique pour les prestations de réhabilitation oncologique. Le BZIO espère pouvoir bénéficier d'une subvention de fonctionnement de 400.000 €/an.

Il n'est pas admissible que certains patients n'aient pas accès aux programmes de soins pour des raisons financières. Le ticket modérateur associé aux traitements ne dépassera donc jamais celui des prestations de kinésithérapie.

En vue d'optimiser le fonctionnement et les investissements spécifiques, la recherche de fonds supplémentaires est assurée par l'intermédiaire de l'ASBL *Steunfonds voor het Oncologisch Revalidatiecentrum Koninklijke Villa*, présidée par le ministre d'Etat Johan Vande Lanotte.

La princesse Léa et la Loterie nationale ont déjà apporté leur soutien financier au projet.

## EN BREF

# Mons: la première plateforme Microsoft Innovation Center en Belgique

Chaque année, le MIC appuiera plusieurs dizaines de projets dans le secteur de la santé, du bien-être et des technologies.

Le 20 janvier dernier, le Microsoft Innovation Center (MIC) a officiellement été lancé en présence de Jean-Claude Marcourt, Ministre wallon de l'Economie et de Phillip Vandervoort, General Manager de Microsoft Belux. Le MIC fait partie d'un réseau mondial de 110 centres d'innovation visant le développement de l'économie locale, en collaboration avec les gouvernements et les universités. L'implantation de Mons se concentrera sur les technologies au service des soins de santé et du bien-être. Chaque année, le MIC lancera quelques dizaines de projets, ouverts à tous: individus, entreprises et universités. Hewlett-Packard (HP) rejoint le MIC comme partenaire structurel. L'ouverture officielle est prévue pour le 4 mars 2009.

Les membres fondateurs du MIC sont: l'AWEX, La Maison de l'Entreprise SA, Le Forem, L'agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Microsoft et les 4 représentants désignés par le Gouvernement wallon en sa séance du 9 décembre 2008 (Pascal Keiser, Pierre Leclercq, Gilles Hubens et Alain Jeunehomme).

Le Microsoft Innovation Center propose une plateforme facilitant le développement de projets innovants, de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux modèles de business, utilisant des technologies nouvelles comme le «IP TV», les outils mobiles ou d'autres nouvelles interfaces.

Le MIC de Mons portera une attention particulière au développement de projets dans le secteur de la santé & du bien-être. Ces projets résulteront d'appels à projets spécifiques lancés par le MIC ou de propositions provenant des partenaires du MIC et/ou d'initiatives du marché. La sélection de projets proposés se fera sur base des conseils donnés par le Comité Scientifique, composé de 30 à 40 professionnels du secteur des TIC, de la santé ou de la création d'entreprises (en cours de constitution).

A cette occasion, le MIC lance également *Microsoft BizSpark*: un programme offrant gratuitement les logiciels Microsoft à toute start-up désireuse de développer des applications sur la plate-forme Microsoft. Plus concrètement, grâce à *Microsoft BizSpark*, chaque start-up qui en fait la demande pourra bénéficier gratuitement de tous les outils de développement, des technologies de plateforme et des licences de production et d'hébergement durant 3 ans. ([www.bizspark.be](http://www.bizspark.be))